CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Rapport d'Orientations Budgétaires

LES OBLIGATIONS LEGALES

Conformément à l'article L2312-1 du CGCT, le Conseil d'Administration est invité à tenir son Débat d'Orientations Budgétaires (DOB), obligatoire, et ce dans un délai de dix semaines précédant l'examen du budget primitif. Ce débat permet au Conseil d'administration d'examiner l'évolution des recettes et dépenses de l'exercice écoulé et de débattre des orientations de son action pour l'année à venir, afin d'élaborer le budget prévisionnel 2025.
A ce titre, l'article 107 de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, modifie les conditions de présentation du DOB. Il doit désormais faire l'objet d'un rapport (ROB) comportant des informations énumérées par la loi : les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, une présentation de la structure des dépenses ainsi qu'une présentation de la structure de la dette.
Ce débat doit se tenir à minima une semaine avant le vote du budget et doit donner lieu à une délibération spécifique indiquant que le Conseil d'Administration prend acte de ce débat.

Accusé de réception en préfecture
013-261300701-20250310-2025-D-2-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2025

LES OBJECTIFS DU DOB

Un débat à partir du rapport d'orientations budgétaires permet au Conseil d'administration :
- De comprendre le contexte dans lequel évolue le CCAS
- D'informer sur la situation financière du CCAS
- De discuter les orientations annuelles voire pluriannuelles qui préfigureront les priorités inscrites au budget

Le contexte économique et social

Le contexte économique et social est plus que tendu, ce qui a une incidence importante sur les budgets des communes et des C.C.A.S.

Après la COVID-19 qui a déclenché une crise sanitaire sans précédent, est advenue une crise économique caractérisée notamment par une flambée des prix alimentaires et du coût de l'énergie aggravant les fragilités des publics.

Les C.C.A.S. sont plus que présents pour prendre en charge et accompagner les habitants rencontrant un nombre croissant de problèmes, impactant leurs conditions de vie. Ils sont confrontés à l'apparition de nouveaux demandeurs fragilisés par les crises et à l'aggravation de la précarité pour ceux qui étaient déjà en grande difficulté.

De plus, les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, des commerces ont fortement été impactés sur notre territoire. On observe encore une difficulté pour le recrutement dans ces secteurs saisonniers. En parallèle, l'utilisation des nouvelles technologies et l'augmentation du télétravail incitent à de nouvelles pratiques d'accompagnement pour mettre en lien l'offre et la demande d'emploi.

Le C.C.A.S. a dû conforter sa mobilisation, son offre de services, en l'adaptant et en renforçant son partenariat. Ainsi, 2024 a été marquée par une année riche en matière de solidarité en mettant le cap sur l'optimisation et la qualité des services rendus.

LES OBJECTIFS DU C.C.A.S.

Pour 2025, les objectifs qui seront à atteindre sont les suivants :

- Réaliser une analyse des besoins sociaux
- Renforcer l'accès à l'offre de service du C.C.A.S. et pérenniser la mobilisation du public
- Poursuivre la mise en œuvre des droits et devoirs des différents acteurs concernant la thématique logement afin de garantir une gestion financière équilibrée

Accusé de réception en préfecture
013-261300701-20250310-2025-D-2-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2025

BILANS 2024 ET PERSPECTIVES 2025 DE L'ACTIVITE DU C.C.A.S.

1) L'accueil

La réception à l'accueil est un pré-diagnostic permettant une orientation, une prise de rendez-vous ou un traitement de la demande. Ce soutien administratif considérable répond aux demandes et besoins des personnes, et est un appui aux travailleurs sociaux favorisant l'accès aux droits. Cet accueil a pu être renforcé avec la présence en continue de l'agent d'accueil (un seul et même agent pour le public).

Quelques chiffres :

	2023	2024
Nb d'appels reçus	2694	**2747**
Nb de personnes reçues	*2336*	**2529**
Nb de personnes orientées vers les permanences des partenaires	463	**510**
Nb de personnes reçues pour le traitement de démarches administratives simples / numérique	*827*	746
Nb de demandes de logement social renouvelées	*193*	**253**
Nb de nouvelles demandes de logement social	122	**130**
Nb de prises de rendez-vous	455	430
Nb de copies de documents administratifs	640	**726**
Nb d'affichages	62	65
Nb de courriers envoyés	*253*	260
Nb de courriers reçus	94	**252**
Nb de démarches sur le logiciel social MALLEO	338	296

Constat :
Une augmentation des personnes reçues et des appels téléphoniques,
Un maintien de la demande d'aide pour effectuer des démarches simples en ligne,
Une augmentation des démarches liées à un besoin de logement social,
Un nombre constant de courriers réponse à une demande de logement social sur la commune.

2) Suivi et accompagnement Social

32 nouveaux ménages ont été accueillis en 2024. Les personnes reçues sont majoritairement des séniors de 60 ans et plus (133). Les problématiques principales rencontrées sont l'accès aux droits, les demandes liées à la dépendance et l'accompagnement budgétaire. Il est toujours observé, du fait de la construction de nouveaux logements sociaux, une augmentation des sollicitations liées au logement.

Accusé de réception en préfecture
013-261300701-20250310-2025-D-2-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2025

- 224 entretiens avec le travailleur social, dont 38 aides éducatives au budget
- 18 visites à domicile
- 173 dossiers sociaux réalisés (demande A.P.A., dossier F.S.L. Energie, dossier de surendettement, dossiers d'aide sociale et obligation alimentaire…)
- 769 appels téléphoniques
- 317 démarches d'accès aux droits effectuées
- 18 personnes bénéficiaires du R.S.A. accompagnées dans leur démarche d'insertion sociale et/ou professionnelle formalisée par un Contrat d'Engagement Réciproque (C.E.R.)
- 8 personnes orientées et suivies dans le cadre du dispositif de l'accompagnement global proposé par France Travail (anciennement Pôle Emploi). Un meilleur travail partenarial entre le travailleur social du CCAS et le conseiller France travail dédié à cette mission (plusieurs réunions de travail et d'échanges téléphoniques et mails ont eu lieu en 2024) avec la mise en place d'une permanence au CCAS.
- 43 ménages ont bénéficié d'aides sociales facultatives (C.A.P. alimentaire hygiène et énergie) pour un total de 4615 euros. (Maitrise du budget avec orientation vers la croix rouge pour des colis alimentaires en complément + dossier aide secours aux adultes). Moins de sollicitations pour des aides alimentaires en faveur des familles avec enfants mineurs.
- 115 personnes ont bénéficié de bons de Noël pour un montant total de 4400 euros / budget alloué 4800€ (21 couples et 73 personnes seules)
- 45 cadeaux de Noël offerts aux résidents et personnel administratif de la maison de retraite la Soubeyrane pour un budget de 600E
- 21 enfants ont participé au gouter de Noël organisé par le C.C.A.S. au sein de la Recampado soit 17 familles concernées
- Fonds Eau CCAS – 1026 euros utilisés pour aider 5 familles à régler leurs factures d'eau impayées/ budget annuel alloué par la SEMM (aide sur la consommation et l'assainissement).

Difficulté dans l'utilisation, les factures doivent être au nom de la personne. De la communication sur ce dispositif est passée dans le journal le Cassiden, et via des courriers de la SEMM à destination de leurs abonnés en difficulté.

- **<u>Développement du partenariat et conventions</u>**

- 6 nouvelles conventions signées (ADRIM, DAPV, EDF, PACI, UNAPEI…)
- 16 conventions renouvelées

Développement et renforcement du partenariat pour mieux répondre aux besoins de la population : inclusion des personnes en situation de handicap, habiter mieux, l'accompagnement dans la création ou reprise d'entreprise…).

La politique du « aller vers » l'usager est plus que jamais mise en œuvre, surtout pour les personnes en difficultés ayant du mal à se déplacer vers la Ciotat par exemple.

C'est une réelle avancée en termes de services à la population.

<u>Perspectives 2025 :</u>

Lancer l'analyse des besoins sociaux dans sa totalité avec l'aide d'un prestataire.
Dans le cadre de l'accompagnement social, le dispositif des C.A.P. et la possibilité de tarifs préférentiels pour le restaurant et le portage de repas doivent être davantage mobilisés tout en tenant compte du budget alloué.

Accusé de réception en préfecture
013-261300701-20250310-2025-D-2-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2025

Le travail partenarial devra être renforcé pour soutenir le travailleur social du CCAS et permettre des accompagnements sociaux de qualité. Les rencontres partenariales seront donc poursuivies pour asseoir la politique sociale du C.C.A.S.
Se former sur la thématique des économies d'énergie, en lien avec la CTG CAF
Retravailler le règlement des aides sociales facultatives

3) L'accès à l'insertion professionnelle

Quelques chiffres :

Au 31 décembre 2024, 6720 habitants sur Cassis dont 3603 personnes actives. (Source ville-data.com).
580 demandeurs d'emploi résidant sur Cassis ont été recensés (source pôle-emploi.org).

8,60 % de la population cassidenne est en recherche d'emploi (source pôle-emploi.org).

- ***Le Forum Intercommunal de l'Emploi et de la Formation*** s'est déroulé à Roquefort-la Bédoule le 12 mars :

Un véritable succès pour cette 14ème édition du Forum Intercommunal de l'Emploi et de la Formation.

Une mobilisation sans précédent du monde de l'entreprise :

- 58 entreprises présentes dont un tiers des entreprises sont cassidennes
- 13 centres de formation
- 6 partenaires de l'emploi et la présence du Bus du Département

Quelques chiffres clés :

Une participation active des demandeurs d'emploi du territoire avec 470 entrées.
51 recrutements sur place – 219 rendez-vous ultérieurs donnés.
Un niveau global de satisfaction optimal.

Avec le retour de la responsable du service emploi en septembre 2023, après un arrêt pour raison médicale, des ateliers à thème ont pu être proposés sur différentes thématiques : volontariat à l'étranger, reconversion professionnelle, recrutement sans CV, atelier Pitch toi).
Avec un total de 104 participants.

A la suite du Forum de l'emploi, le suivi individuel a été développé (démarche d'aller vers) (Courrier d'information et de mise à disposition du service Emploi du C.C.A.S. à destination des demandeurs d'emploi). 350 courriers envoyés.
Au total,

- 10 personnes reçues,
- 20 offres proposées,
- 5 orientations,
- 1 poste pourvu.

Accusé de réception en préfecture
013-261300701-20250310-2025-D-2-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2025

Suivi individuel

4 axes prioritaires pour mener à bien l'accompagnement :

- Bilan professionnel
- Projet professionnel
- Freins à l'emploi
- Mise en place d'actions et orientation vers les partenaires de l'insertion ou sociaux

Quelques chiffres :

150 personnes reçues (en présentiel ou par téléphone) dont 40 en premier accueil.

Nouveautés 2024 :

- *Nouveau partenariat avec le PACI - Aide à la création d'entreprise en remplacement de I.M.M.*

- Mise en relation entre le CCAS, le service des sports et la Mission Locale pour raccrocher les décrochés pour les jeunes de 15/17 ans . Des réunions de travail ont été mises en place et une permanence au sein de l'espace jeune a vu le jour en fin d'année 2024, avec la présence de la conseillère Mission locale qui créé du lien avec les jeunes présents.

Perspectives 2025 :

Le Forum Intercommunal de l'Emploi et de la Formation se déroulera à Gémenos le 4 mars avec des animations à thème nouvelles et innovantes (mise en avant des secteurs en tension avec animations dont escape game, camion aménagé avec une pelleteuse, utilisation de casques virtuels).

Poursuivre le développement du suivi individuel (démarche d'aller vers) après le Forum de l'emploi.

Suite au renouvellement de la convention entre France Travail et le CCAS en novembre 2024, prévoir l'immersion à France Travail pour la responsable du service (mise à jour / loi plein emploi).

Poursuite des permanences de la Mission Locale au sein de l'espace jeune à hauteur d'une fois par mois pour une durée de 6 mois.

4) L'offre de service à destination des séniors

Le maintien de l'autonomie et le maintien du lien social sont deux des priorités de ce pôle.

En 2024, le C.C.A.S. a maintenu sa participation au Forum des associations organisé par la Ville de Cassis afin de présenter à nouveau les services proposés par le C.C.A.S. grâce aux outils de communication et rencontrer les acteurs associatifs du territoire. Plus de 25 personnes reçues,

Accusé de réception en préfecture
013-261300701-20250310-2025-D-2-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2025

renseignées sur les activités proposées par le C.C.A.S. (La Recampado, l'Adraïado, Yoga du rire, gym en partenariat avec le service des sports). Les acteurs du milieu associatif ont bien repéré le restaurant la Recampado et viennent régulièrement y déjeuner.

829 appels concernaient les services de la restauration, tandis que les autres services proposés par le C.C.A.S. ont traité 1052 appels et 746 rendez-vous en présentiel pour aider dans les démarches simples d'accès aux droits par le biais du numérique.

Le travail partenarial se poursuit avec la Maison du Bel Age sur la commune. Des orientations dans les deux sens sont faites au quotidien pour répondre aux mieux aux attentes des séniors. Le CCAS informe sur le programme d'activités proposé par la MBA et la MBA fait de même sur les événements organisés par le CCAS, ce qui a permis de constater une réelle augmentation de la fréquentation. (Liste d'attente créée pour le spectacle cabaret de noël)

- **Le restaurant du C.C.A.S. « La Recampado** », s'est fortement dynamisé et est devenu un vrai lieu de vie.

Une fréquentation en constante évolution (844 ***repas servis en plus par rapport à l'an dernier***)

L'année a été marquée, au fils des saisons en mars et juin, par deux soirées musicales animées par le groupe TRIO. Elles ont connu un fort succès. Nous avons pu constater que la période hivernale n'était pas propice à l'organisation de ce type d'événement.
La formule simple est choisie par une majorité des séniors.
Les membres d'association continuent de fréquenter le restaurant suite à leur grande satisfaction.

En 2024, un repas à thème avec quiz sur le thème de la flamme olympique et des J.O a été organisé et fort apprécié par les séniors qui ont participé avec grand plaisir en répondant aux questions posées.
Trois repas à thème ont été organisés dans le cadre du Téléthon réunissant plus de 120 personnes, ainsi que deux repas de Noël, toujours très appréciés des cassidens.

	2023	**2024**
Nombre de repas servis (Toutes formules confondues)	5341	6185

Pourcentage d'augmentation de 16 %

En raison du nombre de convives et de la dépense engagée sur l'année, le Service de Gestion Comptable d'Aubagne nous a contraint de lancer un marché public pour la fourniture des denrées alimentaires. Celui-ci a été signé au mois de décembre 2024.

Ce lieu est devenu un espace des séniors et de convivialité. Au-delà du restaurant qui lui permet pour 8 euros d'avoir un repas équilibré, c'est un tiers lieu qui accueille tous les publics et cela rejaillit sur la demande auprès de l'Adraïado. Victime du succès, nous avons une jauge qui a fortement augmenté et donc afin de rationaliser les couts des produits et denrées alimentaires, nous avons lancé un appel d'offres sur différents lots.

- **Le portage des repas**

Accusé de réception en préfecture
013-261300701-20250310-2025-D-2-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2025

Le portage de repas est un dispositif privilégié dans le maintien du lien social, offrant une écoute bienveillante et un lien avec les services du C.C.A.S., et il permet de relever les situations à risque.
Maintien du partenariat avec le prestataire de service.
La livraison des repas s'effectue les mardis, jeudis et samedis par l'agent du C.C.A.S. Les autres jours, un passage est effectué au domicile pour maintenir le lien et aider au choix des menus.
Le sénior peut donc bénéficier du portage de repas du lundi au dimanche selon son choix.
40 personnes bénéficiaires de ce service par jour.
Malgré les décès et les entrées en EHPAD de ces personnes, ce service progresse et livre plus de repas par semaine dont les week-ends.

	2023	**2024**
Nombre de repas livrés	6991	8325

+ de 1334 repas livrés en 2024
Pourcentage d'augmentation : 19 %

- **<u>Le service d'aide à la mobilité « Adraïado »</u>**

La stabilisation du chauffeur remplaçant et la formation de l'agent technique de la résidence sociale à ce poste ont permis d'assurer le service sans interruption afin de répondre aux besoins des séniors en termes de mobilité. C'est un service qui reste fort apprécié par les séniors.

64 personnes adhérentes sont inscrites au 31/12/2024 contre 45 en 2023. (19 personnes de plus)
4571 transports durant l'année 2024 contre 3842 en 2023.

<u>Pourcentage d'augmentation des transports</u> : 19 %. Cela se concentre principalement sur les transports des besoins de la vie quotidienne (courses et rendez-vous médicaux et/ou divers tel que le service de l'adraïalivres.

Le nombre important de personnes utilisant le transport à la demande pour se rendre au restaurant la Recampado (aller et retour) a généré l'augmentation du créneau horaire à destination du restaurant et, de fait a diminué l'amplitude des plages horaires pour le transport à destination d'autres lieux (courses diverses, rdv médicaux, coiffeur, etc..).

Nous avons également comptabilisé une vingtaine de refus pour les transports les après-midis en dehors du retour restaurant car le service ne pouvait être assuré au regard du temps de travail non complet de l'agent.

<u>64 adhérents dont</u> :

- 28 qui ont utilisé ce service uniquement pour leurs **<u>besoins de vie quotidienne</u>** (démarches, courses, marché, rdv médicaux, rdv divers)
- 15 qui ont utilisé ce service uniquement pour se rendre au restaurant la **<u>Recampado</u>** (aller et/ou retour)
- 6 qui ont utilisé ce service pour leurs besoins de **<u>vie quotidienne</u>** **ainsi** que pour le restaurant **<u>la Recampado</u>**

Accusé de réception en préfecture
013-261300701-20250310-2025-D-2-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2025

De plus, 15 séniors (rencontrant des difficultés à se déplacer) ont bénéficié de la **livraison de livres** à domicile, en partenariat avec la bibliothèque de la ville de Cassis (**Adraia livres**) soit 10 personnes de plus.

Le passage en longue maladie du chauffeur a stoppé la dynamique instaurée en limitant les courses uniquement au matin et en favorisant les retours restaurant. Les sorties n'ont pu être maintenues. L'année a encore été marquée par le prêt d'une navette de la Ville suite à l'immobilisation répétée du véhicule du CCAS pour réparations et de l'utilisation du véhicule de service en dépannage lorsque la navette des sports n'était pas disponible.

- **La commission "Bien vieillir à Cassis"**

Les actions de la commission « bien vieillir à Cassis » se poursuivent avec une régularité renforcée pour la veille téléphonique auprès des personnes inscrites sur le listing plan canicule et risques majeurs. Ce dernier est mis à jour régulièrement et transmis à la réserve communale, partenaire du dispositif.
Globalement, le moral des séniors est resté constant et favorable tout au long de cette année autant en été qu'en hiver.

En fin d'année 2024, nous avons recensé 97 personnes inscrites ; contre 105 personnes en 2023 du fait de décès ou départs en maison de retraite, représentant :

- 5 personnes seules et isolées
- 60 personnes seules non isolées
- 16 couples

Fréquence moyenne des appels durant l'année avec un renfort l'été suite aux fortes chaleurs ainsi qu'en décembre, période plutôt sensible :

- Les personnes seules et isolées ont été appelé 1 fois par semaine
- Les personnes seules et non isolées ont été appelé 2 à 3 fois dans le mois
- Les couples ont été appelés 1 à 2 fois dans le mois

Problématiques et demandes relevées pendant les appels de l'année 2024 (inchangées par rapport à 2023) :

- Problématiques de santé et hospitalisations
- Changement de coordonnées de contact à prévenir en cas d'urgence

Au total, **2160** appels passés par les équipes de bénévoles et du CCAS en renfort.

Une communication dans le journal le cassiden parait chaque année pour informer les séniors et leurs familles de l'existence de ce dispositif.

Accusé de réception en préfecture
013-261300701-20250310-2025-D-2-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2025

- **La téléassistance**

6 résiliations au cours de l'année (décès, départ maison de retraite ou résiliation pour non - utilisation du service).
Soit **110 abonnés** au 31/12/2024 contre 104 en 2023.

C'est un service qui sécurise l'abonné et rassure la famille. Le C.C.A.S. est en lien direct avec la société Vitaris et le Département pour faire remonter les difficultés rencontrées et trouver des solutions ou des réponses adaptées.

- **La gymnastique Séniors**

40 inscrits soit 2 inscrits de plus que l'an dernier répartis sur les quatre cours de la semaine :

- Deux cours d'une heure les lundis,
- Deux cours d'une heure les mercredis.

Nouveautés octobre 2024 : Mutualisation des moyens avec la direction des sports dans le cadre du sport santé

Le CCAS accueille oriente et mobilise des publics dans le cadre de la prévention de la santé en incitant les personnes reçues au CCAS à faire une activité sportive. La direction des sports encadre ces activités sportives adaptées aux séniors.

Le professeur de gym séniors ayant pris sa retraite en juin 2024, un partenariat a donc été créé entre le service des sports et le CCAS pour maintenir des cours à compter d'octobre dans le cadre du sport santé déjà mis en place à l'espace Sébastien d'Orso. Les cours des mercredis et vendredis matins sont complets et des sorties randonnées sont proposées aux participants chaque vendredi après-midi.
Ces actions sont très appréciées par les séniors et ont créé une forte dynamique au sein de l'espace d'Orso. 38 personnes participent régulièrement à ces cours.

- **Animations**

En 2024, des animations et des spectacles ont été proposés pour conserver le lien social indispensable aux séniors. Le partenariat a été réitéré avec l'Association de Santé d'Education et Prévention sur les Territoires (A.S.E.P.T.) afin de proposer des ateliers gratuits sur le thème « Yoga du rire », du 29 octobre au 26 novembre 2024 durant cinq séances d'une heure.
Effectif complet de 20 personnes.

« Le yoga du rire est une méthode thérapeutique stimulante et efficace pour combattre le stress, réveiller la joie de vivre, améliorer la santé mentale, physique émotionnelle et sociale. Ces séances étaient basées sur le réveil musculaire, l'adaptation de la respiration, la connexion afin de libérer son cerveau des pensées parasites pour cultiver un état d'esprit joyeux, un partage des émotions et pour finir une relaxation.

Cette année la demande a été plus forte que l'an dernier, cinq personnes de plus qu'en 2023 ainsi qu'une liste d'attente.

Accusé de réception en préfecture
013-261300701-20250310-2025-D-2-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2025

- **Deux spectacles :**

- Le 28 mai 2024 dans le cadre de la fête des Mères « Le duo Rainbow » **:**

154 inscrits en 2024
(Contre 130 inscrits en 2023 et 80 personnes inscrites en 2022)

- Le 9 décembre dans le cadre des fêtes de fin d'année, La Revue « Fascination »

236 inscrits en 2024
(Contre 230 en 2023 et 180 personnes inscrites en 2022)

En 2024 nous avons constaté une très forte augmentation des inscriptions (soit 30 Personnes de plus au total). 390 seniors ont participé aux spectacles du CCAS en 2024 (contre 360 en 2023).

Cette année, pour la première fois, nous avions 40 personnes sur liste d'attente. Avec les annulations de dernières minutes (maladies etc..) nous avons pu placer 30 personnes de cette liste, sachant que la capacité d'accueil était de 240 personnes. (Rangée supplémentaire de fauteuils)

La qualité de nos spectacles augmente de plus en plus la demande d'inscription, sachant que la capacité maximum de sièges, au sein de la salle de spectacle, est de 240 (à condition d'ajouter une rangée devant la scène), nous restons limités et devons respecter les normes de sécurité.

Par ailleurs, au vu des problématiques techniques récurrentes rencontrées ces trois dernières années il devient nécessaire de prévoir un technicien professionnel son et lumière (avec matériel si nécessaire) afin de gérer parfaitement la régie au sein de l'Oustau durant les spectacles.

Dans le cas contraire nous ne pourrons plus assurer de spectacles avec des artistes de qualités car à chaque fois ces derniers sont déçus du travail niveau technique (répétitions perturbées, stress présent en amont et pendant le spectacle..)

Perspectives 2025 :

Développer le service de l'Adraïado les après-midis.
Poursuivre les soirées musicales avec le groupe TRIO sur un registre musical différent et varié.
Développer les après-midis festives (exemple : karaoké) autour d'un goûter à la Recampado.
Continuer de proposer des animations innovantes et variées à thème, en complément de celles organisées par la Maison du Bel Age.
Poursuite du partenariat avec la direction des sports dans le cadre du sport santé des séniors

Accusé de réception en préfecture
013-261300701-20250310-2025-D-2-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2025

5) Le Logement

L'agent d'accueil du C.C.A.S. aide à la constitution des demandes de logement social et au renouvellement. Il enregistre les courriers des demandeurs de logement social et a adressé + de 260 courriers de réponse.

Le travailleur social participe au recueil d'informations pour le suivi des demandes. Il informe sur les droits et accompagne les demandeurs dans les démarches sociales liées au logement. En 2024, il y a eu 211 rendez-vous et 390 appels téléphoniques. Plus de 25 dossiers DALO constitués et une orientation vers une mesure Asell.

Le partenariat avec les bailleurs sociaux s'est renforcé en 2024 par des contacts réguliers, notamment pour échanger sur les critères d'attribution.
Une dizaine de famille a pu être relogée, au fur et à mesure que des logements se sont libérés et mis à disposition du contingent de la commune.

La politique communale en matière de logement social s'articule autour de «3 axes » :

- ✓ Maintenir la vie dans le Centre-ville et améliorer le parc des logements existants :

Les enjeux sont de remettre à niveau et maintenir le parc existant d'une part, notamment en réalisant des certificats de décence et des D.P.E. obligatoires. Les diagnostics D.P.E. et de décence ont été établis pour les logements Ville et dits d'urgence afin d'orienter les mises aux normes nécessaires.

- ✓ Construire une centaine de nouveaux logements dans les 3 prochaines années :

L'objectif triennal est de passer de 140 à 250 logements locatifs sociaux après recours auprès de la commission nationale SRU.

Projets :

Projet Alphonse Daudet *Rue pasteur*	*Dernier trimestre 2025* *2025-2026*	*30 logements* *Gestion Erilia – 3 logements*
Maison de l'institut Pasteur	*Année 2026*	*3 logements*
Projet bail réel solidaire – Erilia Gorguettes	Année 2026	*25 logements*

Les deux logements à côté de l'église, gérés par la Soliha, ont été livrés et attribués en septembre 2024 à des retraités ayant de faibles revenus et une situation prioritaire au niveau du logement.

- ✓ Soutenir le maintien des cassidens sur la commune :

Il est de plus en plus difficile pour les bailleurs sociaux de produire car le foncier est cher, et encore plus en centre ancien avec les différentes contraintes (urbanisme, ABF, amiante…). Les bailleurs sociaux produisent plus de P.L.S. et de P.L.U.S. pour équilibrer les opérations, mais ces

Accusé de réception préfecture
013-261300701-20250310-2025-D-2-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2025

produits ne correspondent pas aux besoins les plus importants. La commune souhaite permettre à ses habitants (répondant à des critères de revenus modestes) d'accéder à la propriété en abondant par la vente d'un terrain communal avec un cout de foncier permettant aux opérateurs fonciers d'optimiser leur programme. Il s'agit d'une opération novatrice identique à celle des pays anglo-saxons de démembrement de la propriété immobilière qui concernera 25 logements.
Le BRS s'inscrit ainsi, aux côtés de l'usufruit et de la nue-propriété, comme une nouvelle méthode de démembrement de la propriété, permettant au preneur d'être titulaire de droits réels lui octroyant les attributs d'un « propriétaire », pour toute la durée du bail.

Perspectives 2025 :

Préparation des commissions d'attribution pour le prochain programme de logements sociaux qui sera livré fin d'année 2025.
Remise en état des logements du centre-ville pour répondre à la demande de relogement.
Une demande de renouvellement de la convention A.P.L. sera réalisée, avec la mise en place de baux 3-6-9 et l'adaptation du loyer au revenu des ménages occupants.

- **La Résidence Sociale**

La résidence sociale comprend 93 studios meublés de 20m2 chacun. Elle propose des services tels qu'un espace informatique, un espace santé, une laverie, un espace bibliothèque en libre-service. L'accompagnement proposé a généré + de 300 entretiens. Les problématiques abordées sont le plus souvent en lien avec le budget, et le rétablissement de droits, notamment lié à l'A.P.L.
La gestion de la résidence sociale inclut de l'accompagnement social, de la gestion de conflits, des entretiens de candidatures, les aspects administratifs, financiers et locatifs, un regard permanent sur les aspects techniques dans son ensemble. Des relations avec des partenaires et le bailleur social ERILIA.
Constat de la baisse des impayés de redevances. Cependant, 4 situations restent en souffrance. Les actions du Service de Gestion Comptable demeurent infructueuses.
Les procédures mises en place en 2023 concernant les impayés de redevances se sont poursuivies en 2024. Une expulsion a été ordonnée mais en raison d'un problème administratif, cette dernière est toujours en cours.
Au 31/12/2024, 56 résidents permanents présents dont 13 femmes et 43 hommes.
La fonction de logement temporaire se pérennise pour la plupart d'entre eux, faute d'obtenir un logement social, soit en raison de fragilités sociales.

Etat de la situation du personnel

Départ à la retraite de l'agent technique en février 2024.

Consolidation de l'équipe de la résidence sociale depuis mai 2024 avec l'arrivée de l'agent technique.

Travaux de remise en état des logements et des parties communes

En début d'année 2024, et avant le démarrage de la saison estivale, des moyens importants ont été mis en place pour effectuer des travaux de remise en état des logements. (Constat du

Accusé de réception en préfecture
013-261300701-20250310-2025-D-2-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2025

gestionnaire et absence d'agent technique). Cela a concerné 34 logements au total avec l'intervention d'une société privée, d'une entreprise de nettoyage et d'agents de la ville en renfort. Des investissements en matériel et équipement, literie ont été faits pour le confort des résidents.

Amélioration de l'existant par l'équipe de la résidence sociale depuis l'arrivée de l'agent technique avec la remise en propreté des logements au fur et à mesure et des espaces communs (laverie, bureau, salles polyvalentes, local des draps, local ménage..)

Amélioration de l'existant par Erilia également avec des travaux de peinture des façades, des portes de garages, du changement des kitchenettes (12 en 2024) et de la mise en accessibilité du bâtiment par l'installation d'une porte PMR.

Mouvements d'occupation : taux d'occupation élevé en 2024 (99%).

72 entrées dont 59 saisonniers, 11 statut social, 2 transferts de logement

77 sorties dont 8 statut social, 2 transferts de logement, 67 saisonniers

Au 31 décembre 2024, 10 logements étaient inoccupés. A noter que tous les logements sont en état d'être loués. A chaque départ, l'agent technique intervient rapidement à l'intérieur pour le remettre en état.

La demande de logement saisonnier est grandissante (17 employeurs), ce qui a permis de faciliter le recrutement au vu de la difficulté à embaucher dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie.

43 logements occupés par des saisonniers

Un groupe de travail a été créé afin de réfléchir de façon concertée et plurielle sur l'accueil spécifique des personnels saisonniers :

- Création d'une charte tripartite entre le CCAS, l'employeur locataire et le saisonnier pour guider au mieux les droits et devoirs de chacune des parties.

Depuis plusieurs années, les efforts ont consisté à améliorer les conditions d'accueil des résidents et d'insister pour que le bailleur social ERILIA entreprenne des travaux d'amélioration de l'habitat sur les plans énergétiques notamment. Des négociations sont en cours.

Le public ayant évolué, force est de constater que grâce à l'accueil des saisonniers les recettes sont plus importantes et le nombre de logements occupés a progressé.

Perspectives 2025 :

Créer deux règlements intérieurs de la résidence sociale adaptés aux publics accueillis (pour les résidents permanents et pour les résidents saisonniers)
Poursuivre la régularisation des contrats d'hébergement pour toutes les situations de couple

Accusé de réception en préfecture
013-251300016-20250313-2025-1-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2025

Poursuivre les rencontres annuelles avec Erilia pour la bonne gestion de la Résidence Sociale et planification des travaux sur du moyen terme.
Les procédures concernant les impayés de redevances seront poursuivies et le partenariat avec le service de gestion comptable d'Aubagne renforcé. Le cas échéant, les procédures suivront leurs cours auprès de la C.A.F. et du Tribunal.
Développer des projets d'animation de vie sociale avec les résidents

ORIENTATIONS BUDGETAIRES :

Pour 2025, la priorité sera donnée à l'élaboration d'une analyse des besoins sociaux, au suivi du recueil de données sur l'activité au sein du CCAS et à la résidence sociale pour aider à la définition des axes d'orientations pour les années à venir.

Pour 2025, la qualité des services et prestations proposés aux Cassidens doit continuer à être au plus près des besoins.

Les préconisations sont ainsi les suivantes :

- ✓ **L'offre de service à destination des séniors :**

Développer les animations en direction du public séniors / Recampado
Maintenir le partenariat avec la Maison du Bel Âge.
Développer le service de l'adraiado les après-midis

- ✓ **Suivi et accompagnement Social :**

Le règlement des aides sociales facultatives a été revu pour une meilleure répartition. Les demandes d'aides en 2024 ont été plus que maitrisées en sollicitant le droit commun (ex : secours aux adultes, FSL…) et en favorisant les orientations vers les partenaires sociaux et institutionnels.

Parallèlement, le partenariat avec une association caritative a été maintenu pour compléter l'aide alimentaire. En raison de l'impact de la crise et du coût de la vie (inflation), le budget doit être maintenu.

- Budget réalisé aides sociales en 2022 : 11 557.72 euros
- Budget réalisé aides sociales en 2023 : 6 929.96 euros
- Budget réalisé aides sociales en 2024 : 7 087.12 euros
- Budget prévisionnel aides sociales en 2025 : 7 100.00 euros

- Les bons de Noël seront reconduits en 2025 avec un maintien du budget sans dépasser 4800 euros.
- Maintien du budget cadeaux de noël des résidents de la maison de retraite (600^{E})

Accusé de réception en préfecture
013-261300701-20250310-2025-D-2-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2025

- ✓ **Le logement :**

L'objectif étant de maintenir un bon niveau du parc de logements existants, les travaux nécessaires à l'entretien et à la rénovation des logements sociaux seront budgétés et programmés. Les efforts seront poursuivis pour la prévention des impayés. Il faut continuer à optimiser le taux de remplissage des logements de la résidence sociale via l'occupation des personnels saisonniers ou étudiants. Sachant qu'ils ne peuvent recevoir que deux occupants au maximum.

- ✓ **L'accès à l'insertion professionnelle :**

Le Forum intercommunal de l'emploi aura lieu sur Géménos le 4 mars 2025 réunissant entreprises, centres de formation et institutions.

Poursuivre le développement de la démarche d'aller vers en direction des demandeurs d'emploi.

Immersion au sein de France Travail pour renforcer l'appui aux demandeurs d'emploi

Développer des actions collectives en partenariat avec France Travail, le PLIE, la Mission locale

Participation au prix du jeune créateur

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Prévisionnel 2025	Variation %
Charges à caractère général	615 684.16	591 275.39	592 868.53	640 470.00	8.03
Charges de personnel et frais assimilés	544 934.78	627 482.03	608 230.36	627 500.00	3.17
Dotations aux amortissements des immos	41 668.60	38 236.52	37 360.21	40 000.00	7.07
Autres charges de gestion courante	39 580.48	32 516.54	35 645.14	39 000.00	9.41
Charges financières	2 520.00	2 160.00	2 202.41	1 750.00	20.54
Charges exceptionnelles	1 094.40	920.79	-	2 500.00	
Dotations aux provisions	3 000.00	-	-	2 550.00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**1 248 482.42**	**1 292 591.27**	**1 276 306.65**	**1 353 770.00**	6.07

Accusé de réception en préfecture
013-261300701-20250310-2025-D-2-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2025

EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Prévisionnel 2025	Variation %
Résultat de fonctionnement reporté	50 682.16	47 180.61	25 890.12	45 724.10	76.61
Atténuation de charges	31 315.40	34 017.62	37 026.86	24 000.00	-35.18
Produits des services, du domaine et ventes diverses	129 063.79	135 260.58	158 911.00	171 100.00	7.67
Dotations, subventions et participations	595 096.07	563 307.22	561 397.80	567 800.00	1.14
Opérations d'ordre de transfert entre sections	151,00	151,00	237.97	240.90	1.23
Autres produits de gestion courante	464 440.64	483 264.78	495 158.89	500 500.00	1.08
Produits exceptionnels	24 913.97	48 889.70	34 984.73	44 405.00	26.93
Produits spécifiques	-	6 409.88	8 423.38	-	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**1 295 663.03**	**1 318 481.39**	**1 318 481.39**	**1 353 770.00**	2.40

La section d'investissement

2024 :

Pour la résidence sociale :

Travaux de rénovation dans les logements,
Achat de matelas, BZ, fournitures de literie, plaques électriques mobiles,et petits matériels techniques, armoires à clés
Matériel informatique pour mise en conformité
Remplacement d'une machine à laver

Pour le CCAS :
Remplacement des fauteuils de bureaux
Achats de chaises pour la salle de restaurant et de matériels de cuisine

Accusé de réception en préfecture
013-261300701-20250310-2025-D-2-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2025

2025 :

Les dépenses :

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 153 234.62€ composées principalement de :

- Le remboursement du capital de l'emprunt : 10 000€
- De cautions pour les logements : 30 000€
- Acquisition d'un logiciel séniors social : 15 000€
- Les travaux :
    - Uniformer le sol de la Récampado et le patio : 27 265.86€
    - Sécurisation des portes + laverie pour la résidence : 10 000€
- Autres pour 240.90€

- Les dépenses d'équipements :

    - Mobiliers divers pour la résidence : 23 000€
    - Matelas BZ pour la résidence : 2 000€
    - Climatisation pour les bureaux et salle commune (résidence) : 5 000€
    - Matériels techniques et cylindres pour la résidence : 15 000€
    - Interphone pour le CCAS : 7 000€
    - Matériels pour la Recampado : 5 000€

- Restes à réaliser pour 3 727.86€

Les recettes :

Les recettes d'investissement s'élèvent à 153 234.62€ constituées de :

- Le report de l'investissement 2024 de 80 471.62€
- Les recettes liées à l'amortissement des biens de 40 000€
- La FCTVA pour 4 063€
- De cautions des logements pour 28 000€

- Restes à réaliser pour 700€

<u>Engagements financiers pluriannuels - évolution du besoin de financement annuel</u>

Le CCAS a conclu un prêt d'un montant de 150.000 euros en 2013, à taux fixe de 3,60%, pour une durée de 15 ans, auprès de La Banque Populaire Provençale et Corse (achat du logement rue Thiers).
Le montant annuel de remboursement (Capital et Intérêts) sera de **11 440.00€** pour 2025.
Le tableau d'amortissement de ce prêt est annexé au présent Rapport d'Orientation Budgétaire.
Le CCAS n'envisage pas de contracter de nouveaux engagements financiers pluriannuels dans les années à venir.

Accusé de réception en préfecture
013-261300701-20250310-2025-D-2-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2025

Evolution des charges de personnel

ANNEE	MONTANT
2022	544 934,78€
2023	627 482,03€
2024	608 230,36€
PREVISION 2025	627 500.00€

Les charges du personnel sont en légère augmentation pour l'année 2025
Evolution BP 2025/réalisé 2024 = 2.30%

Les charges de personnel pour 2025

- Cotisations patronales CNRACL et cotisations patronales URSSAF Maladie en augmentation = 10 000E
- Avancement / échelons = + 4000E
- Flux avec l'arrivée de personnel = 54 000E
- Augmentation des dépenses d'assurance santé = 2000E
- Facteurs d'économie avec départ de personnel = - 56 000E
- Recettes remboursement à prévoir // arrêt maladie de l'agent d'accueil

En recette pour 2025, le montant de la subvention de la commune sera de 550 000 € pour permettre l'équilibre du budget du C.C.A.S.

En effet, malgré une augmentation des recettes en lien avec les services proposés par le CCAS, les dépenses sont de plus en plus importantes (factures d'électricité, charges irrécouvrables en lien avec les impayés de loyers, dépenses juridiques en lien avec le lancement des procédures d'expulsion, charges du personnel en augmentation, imprévus sur les véhicules).

La subvention de la région obtenue pour le Forum de l'Emploi en 2024 a été accordée à hauteur de 2500E au lieu de 5000E attendu mais ne sera pas renouvelée en 2025.

Pour conclure, le CCAS a continué de mettre le cap sur l'optimisation et la qualité des services rendus. Les différentes festivités proposées par l'équipe du CCAS ont permis de créer du lien social. La valeur travail a été au cœur des priorités avec l'organisation du Forum Intercommunal de l'Emploi et de la Formation à Roquefort-la-Bédoule. Un accompagnement social sur mesure a permis l'accès au logement social pour une dizaine de foyers cassidens. Le CCAS va poursuivre ses actions dans cette même dynamique, avec une équipe bienveillante et motivée.

En application de la loi Notre du 7 août 2015, le présent rapport support du DOB sera mis en ligne sur le site internet de la commune.

Accusé de réception en préfecture
013-261300701-20250310-2025-D-2-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2025